

LE COLIS NON LIVRÉ

Vous recevez un message internet précisant qu'un colis n'avait pu vous être livré à l'adresse indiquée. Vous êtes invité à contacter le service logistique par un lien pour confirmer ou mettre à jour les données. Vous êtes informé que des frais de 2 € seront perçus pour planifier une deuxième livraison.

Vous cliquez sur le lien qui est visible et vous découvrez que le colis contient un téléphone **SAMSUNG Galaxy**. Vous vous empressez de renseigner les informations demandées (*date de la nouvelle présentation du colis, confirmation du lieu*).

En fait, si vous consultez les conditions générales, vous découvrez que vous allez adhérer au **Blog Club** (*lieu où « la passion de l'écrit rencontre les passionnés des livres et créé une communauté de lecteurs à vie »*). À l'issue d'une période d'essai de trois jours, vous serez facturé de 67 € tous les 30 jours. C'est le numéro de la carte bancaire que vous avez communiqué pour régler les 2 € de frais qui sera utilisé pour régler cet abonnement caché.

Habituellement, l'avis d'un colis en suspens cache un numéro surtaxé qu'il convient d'appeler pour être livré. Dans le cas présent, il s'agit d'une offre d'abonnement discrètement occultée par le cadeau **SAMSUNG**. Tous les moyens sont bons pour appâter les pigeons.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)